Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231106-BC2023-258-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/11/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 06 NOVEMBRE 2023

RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE

Approbation et autorisation du lot n°2 du marché n°2023/53 relatif à une prestation de « SECURITY OPERATION CENTER » (SOC) managé et à des prestations de cybersécurité - Lot n°2 : Prestations de cybersécurité

N°BC2023-258

Nombre de membres en exercice	**25**
Nombre de présents	**20**
Nombre de pouvoirs	**0**
Votants	**20**
Secrétaire de séance : Loic BARBIER	

L'an 2023, le 06 novembre à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 31 octobre 2023, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE LES RIBOUTS), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY). Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN)

Étaient excusés :
Caroline VABRE (DREUX), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Talal ABDELKADER (DREUX), Pierre SANIER (BU), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE)

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,

La direction des systèmes d'information et télécommunication est mutualisée (DSIM) entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et la Ville de Dreux. Cette mutualisation organisationnelle se traduit également par une infrastructure réseau commune et une gestion homogène des systèmes.

Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et la Ville de Dreux se sont constituées en groupement de commandes afin de conclure un marché pour la gestion du centre supervisé des opérations.

Conformément à la convention, la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux coordonne le groupement de commandes s'agissant de la passation du présent marché ayant pour objet de confier des prestations de cybersécurité ponctuelles sur le système informatique des collectivités : - audits du système d'information ;
- prestations d'accompagnement de gouvernance ;
- accompagnement à la sécurisation du système d'information ;
- accompagnement à la gestion de crise ;
- prestations de sensibilisation.

À cette fin, une procédure formalisée a été lancée le 1er juin 2023 sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

Les prestations donnent lieu à la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande passé selon les modalités des articles R. 2162-1 à R. 2162-4 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique, sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de commandes de 40 000,00 € HT.

À l'issue du délai de consultation, cinq (5) offres ont été réceptionnées.
La Commission d'appel d'offres (CAO) réunie le 16 octobre 2023 a attribué le lot n°2 du marché à la société ERNST ET YOUNG ADVISORY qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,
VU le code de la commande publique,
VU le 3° de la délibération n°2021-75 du conseil communautaire du 12 avril 2021, tel que modifié par la délibération n°CC2023-078 du conseil communautaire du 22 mai 2023 attribuant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire en matière de marchés publics de fournitures et services qui relèvent de la compétence d'attribution de la Commission d'appel d'offres telle que définie à L.1414-2 du code général des collectivités territoriales,
VU le PV de la CAO réunie le 16 octobre 2023.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : APPROUVE ET AUTORISE la signature du lot n°2 du marché n°2023/53 relatif à une prestation de « SECURITY OPERATION CENTER » (SOC) managé et à des prestations de cybersécurité – « Prestations de cybersécurité » avec la société ERNST ET YOUNG ADVISORY, conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel de commandes de 40 000,00 € HT, et pour une durée d'un (1) an reconductible trois (3) fois par période d'un (1) an.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 16/11/2023

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 16/11/2023

Gérard SOURISSEAU
Président

Loic BARBIER
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.